

Honoraires applicables à compter de 2023 TVA comprise 20%

	Mandat Simple	Mandat exclusif
Moins de 100 000€	9%	8,5%
De 101 000€ à 200 000€	7%	6,5%
De 201 000€ à 400 000€	6%	5,5%
De 401 000€ à 600 000€	5%	4,5%
De 601 000 € à 900 000 €	4,5%	4 %
De 901 000 € à 1 500 000 €	4%	3,5%
Au-delà de 1 500 000 €	3,5 %	3 %

AVIS DE VALEUR : 100 € HT déductibles lors de la vente

- Aucun honoraire ne sera dû avant la réitération par acte authentique devant notaire.	- Article 6 alinéa 3 Loi 70_9 du 2 janvier 1970
- Le mandat est obligatoire.	- Décret n°73-678 du 20 juillet 1972
- Mandat de vente.	- Honoraires à la charge du vendeur
- Pour un mandat de recherche	- Honoraires à la charge de l'acquéreur.

EUURL PLACE IMMO

au capital de 1000 €

siège social: 16 rue de la République - 34540 BALARUC LE VIEUX

CPI 3403 2018 000 025 626 Délivrée le 16/03/2018 par CCI HERAULT

RCS Montpellier : 512 554 296 - N° gestion 2009 B1254 APE: 6831Z

TVA intracommunautaire: FR82512554296

RCP: Allianz 41319158

Notre agence ne détient aucun fonds pour le compte de ses clients

Tél: 04.67.18.22.40 / 06.40.11.58.05

placeimmo@orange.fr / www.place-immo.fr

